

Madame Sandrine BONNETON

Déléguée Syndicale Régionale CFDT

Chanas,
Le 7 août 2009

objet : votre courrier
« revendications CFDT
concernant la Sécurité des
Clients et du Personnel »

n/réf. :
BB/09/

Madame,

Votre courrier du 06/08/09 a retenu toute notre attention et je peux d'ores et déjà apporter quelques réponses à vos demandes.

Certaines de vos remarques rejoignent des conclusions d'analyses que nous avons menées par ailleurs.

Ainsi:

Un technicien TS saisonnier supplémentaire sera rapidement recruté afin de renforcer l'assistance apportée par ce service sur la barrière de Vienne pendant la période estivale. Ce sera un appoint très utile et apprécié sur les grands week-ends de retour à venir.

Des renforts AVA seront également programmés pour la fin de l'été. Pas destinés directement à pourvoir l'échangeur de Chanas, ils favoriseront en fait, par glissement, le renforcement de présence sur cet échangeur lorsqu'il vient à être sollicité du fait d'une affluence forte sur la barrière de Vienne, ou de bouchons au sud de Chanas incitant les clients à utiliser cet échangeur.

En ce qui concerne l'échangeur de Condrieu, nous rencontrons la semaine prochaine un prestataire de service afin de diminuer la manipulation de fonds par nos équipes propres. Cette démarche est issue de vos premières remarques et alertes de janvier 2009 et d'une visite du CHSCT du printemps 2009.

Autre action découlant de ces réunions avec les représentants du personnel : nous avons également demandé aux services centraux du péage de modifier la procédure informatique de fin de poste de 5 Hrs 00 à 09 Hrs 00 du matin.

Il semble que cette règle ASF soit difficilement contournable.

Nous avons donc du modifier notre demande récemment pour maintenant requérir que cette procédure de fin de poste ne soit plus liée avec celle de la procédure de basculement de coffre qui a pour effet d'entraîner un changement obligatoire des coffres de BAPCP à 5 heures du matin.

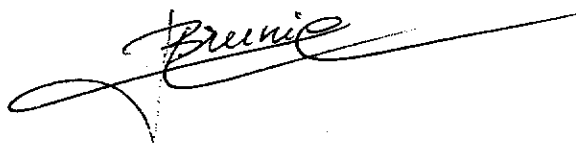
Le traitement de notre demande est lancé et j'espère une modification des procédures pour le mois de Septembre.

Je vous rappelle par ailleurs les modifications déjà effectuées sur ces échangeurs:

- Renforcement de la sécurité passive des automates par pose de serrures, et alarmes sonore et lumineuse
- Renforcement de la sécurité active par mise en place de consignes obligatoires de communications avec le superviseur lors d'intervention (départ de Vienne, arrivée sur les lieux, intervention sur voie, etc....)

Concernant le renforcement des effectifs du point relais télépéage de Vienne, nous ne pourrions malheureusement accéder à votre demande. L'ouverture de notre espace commercial aux clients venant de la RN7 à rencontré un net succès, et nous nous en réjouissons tous. Il est cependant prématuré d'en tirer des enseignements, en modifiant l'organisation du service.

Espérant ainsi avoir répondu, sinon à toutes vos demandes du moins à toutes vos interrogations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Bertrant BRUNIE
Chef du District